Mon animal de compagnie, **POURQUOI...**

L'IDENTIFIER? Parce que cela permet...

- de lui donner sa propre identité et d'officialiser le lien entre vous
- de pouvoir le déclarer perdu ou volé auprès des organismes compétents (I-cad / fourrières)
- d'être en accord avec la réglementation en vigueur (l'identification est obligatoire en France depuis 1999 pour les chiens et 2012 pour les chats)
- d'augmenter les chances de le retrouver en cas de perte (+ 40% de chance s'il est identifié)
- → de faciliter toutes les démarches administratives et d'éviter les litiges
- → d'assurer son suivi médical
- → de lutter contre les trafics et les vols

...de le protéger.

Retrouvez ces informations sur I-cad.fr ou parlez-en à votre vétérinaire.





altai61.asso@gmail.com
Association ALTAÏ 61
Hôtel de ville, place de la République 61600 La Ferté Macé
N° SIRET 898 982 814 00011
Association loi 1901 à but non lucratif créée en 2021
Reconnue d'intérêt général

Mon animal de compagnie, **POURQUOI...**

LE STERILISER? Parce que cela permet...

- d'éviter les fugues et les nuisances de voisinages (bagarres, miaulements bruyants de chats surtout la nuit)
- d'éviter les portées non désirées et lutter contre les abandons
- de limiter la prolifération des chats errants et ainsi réduire la prédation sur la faune sauvage (un chat errant peut capturer plus de 200 proies par an)
- d'éviter les transferts de maladie surtout chez les chats (sida du chat ou FIV transmissible lors des rapports sexuels ou bagarres par exemple)
- → de limiter le risque de développement de tumeurs mammaires chez la chatte et la chienne

...de le protéger.

Retrouvez ces informations sur I-cad.fr ou parlez-en à votre vétérinaire.





altaï61.asso@gmail.com
Association Altaï 61
Hôtel de ville, place de la République 61 600 La Ferté Macé
N° SIRET 898 982 814 00011
Association loi 1901 à but non lucratif créée en 2021
Reconnue d'intérêt général